

Nombre de conseillers
En exercice : 29
Présents : 23
Votants : 29
Date de la convocation : 22 septembre 2009

N° 69

L'an deux mille neuf et le vingt huit du mois de septembre, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

PRÉSENTS : Mme SANTONJA, MM. COMBE, CONTE, Mme ROMÉRO, M. OUSSET, Mmes GAUZY CHABLE, PLAYS, M. BOUISSEREN, Mme ALQADI NASSAR, M. CAPRON, Mme RAMON BOTONNET, M. PAUL, Mme CARRETIER, M. CARILLO, Mlle VAN ELST, M. SAUVAN, Mme FONS VINCENT, MM LE NGUYEN, TALBOT, FÉVRIER, BOUSQUEL, Mme BOULANGÉ, M. PLANCHERON

PROCURATIONS : Mme LABORDE en faveur de Mme ROMÉRO
M. ALLOUCHE en faveur de M. TALBOT
M. GRÉPINET en faveur de Mme GAUZY CHABLE
Mme CONFAIS en faveur de Mme CARRETIER
Mme TARAYRE en faveur de M. FÉVRIER
M. SAVY en faveur de M. BOUSQUEL

BUDGET ANNEXE EAU 2009 – DECISION MODIFICATIVE N°2

Rapporteur : Monsieur OUSSET

Il est proposé au Conseil municipal d'adopter les modifications de crédits suivants :

Dépenses de fonctionnement :

- 6064 – fournitures administratives : + 6 000 €
- 6215 – Personnel affecté par la collectivité de rattachement : + 24 000 €
- 6287 – Remboursement de frais : + 40 000 €
- 672 – Reversement de l'excédent : - 70 000 €
- 023 – Virement section d'investissement : - 26 761 €

Recettes de fonctionnement :

- 002 – Résultat de fonctionnement reporté : -26 761 €

Recettes d'investissement :

- 001 – solde d'exécution : + 26 761 €
- 021 – autofinancement prévisionnel : -26 761 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte la proposition de Monsieur OUSSET à l'unanimité des suffrages exprimés (six abstentions).

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le 30.09.2009
et publication
le 30.09.2009

Le Maire

